

Réunion de l'OMCI à Ottawa

Un groupe de spécialistes en recherche et sauvetage maritimes de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) a franchi une autre étape dans la rédaction d'une Convention internationale au terme d'une réunion de cinq jours à Ottawa le mois dernier.

Le groupe a passé en revue les travaux préparatoires à une Conférence internationale qui doit se dérouler à Londres en 1978.

Des représentants de 11 pays, d'organismes spécialisés et d'associations internationales ont étudié des projets d'articles et d'annexes pour une convention sur les recherches et le sauvetage maritimes.

Lors d'une réunion antérieure en 1969, ce même groupe de travail avait mis au point un manuel à l'intention des capitaines de navire, exposant les mesures à prendre pour porter ou demander secours. Le manuel est déjà en usage à bord des navires de nombre de pays et une procédure de modification du manuel a été mise au point à la réunion de juillet.

Le Canada s'intéresse activement à l'OMCI et compte parmi ses premiers membres. Depuis la création de cet organisme spécialisé des Nations Unies, le Canada fait partie du conseil et du comité de la sécurité maritime. Parmi les pays représentés à la réunion d'Ottawa se trouvaient l'Argentine, l'Australie, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grèce, la Hollande, la Norvège, la Suède, l'URSS, le Royaume-Uni et les États-Unis.

La philatélie canadienne en Suisse

Les expositions philatéliques canadiennes et de l'Amérique du Nord britannique ont rapporté à leurs auteurs six des 32 grosses médailles d'or, le seul prix d'honneur pour les expositions en provenance d'outre-mer, deux médailles d'or et une médaille de vermeille à l'occasion de l'exposition philatélique, *Internaba '74* tenue récemment, à Bâle, en Suisse.

Le seul prix d'honneur de cette exposition internationale a été attribué à M. G.-E. Wellburn, de Victoria, en Colombie-Britannique.

L'exposition du Musée national des

Postes s'est vu attribuer une médaille d'argent par *Internaba '74* et une autre d'argent par l'Union postale universelle. Ces deux médailles sont les plus hautes distinctions accordées par ces organismes.

C'était la première fois que le Canada était représenté à une exposition internationale par le Musée national des Postes, qui ouvrira ses portes le 27 septembre prochain.

Quelque 60,000 personnes ont visité l'exposition, et selon M. Kraemer, les timbres canadiens ont été en très grande demande.

Le Canada sera l'hôte de cette exposition, en 1978.

Les exportations de pétrole canadien en 1973

L'Office national de l'énergie a autorisé l'exportation de 358,725,845 barils de pétrole canadien au cours de 1973.

Les contrôles sur l'exportation du pétrole brut et des hydrocarbures équivalents sont entrés en vigueur au mois de mars 1973. On a aussi astreint à des contrôles l'exportation d'essence à moteur et de distillats moyens, le 15 juin 1973 et l'exportation du fuel-oil lourd, le 17 octobre de la même année.

L'Office national de l'énergie a estimé, en mars de cette année, que les exportations de pétrole se chiffraient par 413,023,000 barils au cours de 1974.

Ces données ainsi que d'autres ayant trait aux licences d'exportation de pétrole en 1973, apparaissent dans un rapport récemment rendu public par le président de l'Office national de l'énergie, M. Marshall A. Crowe.

En 1973, l'Office a délivré 659 licences autorisant l'exportation de pétrole et de produits pétroliers: 242 licences visaient les exportations de pétrole brut et de condensats alors que 417 avaient trait aux exportations de produits pétroliers. On compte parmi ces produits le fuel-oil lourd, les distillats moyens (huile de chauffage, carburant pour moteurs diésel) et l'essence.

Le rapport de l'Office donne des détails sur les exportations de 343,115,943 barils de pétrole brut et de condensats autorisées en 1973.

L'Imperial Oil en tête

Le plus important exportateur de pétrole brut et de condensats, en vertu de licences délivrées en 1973, a été

l'Imperial Oil Limited (65,675,491 barils entre mars et décembre); au deuxième rang, pour la même période, vient *Mobil Oil Canada* à qui l'Office a délivré des licences d'exportation pour 40,907,830 barils.

Les exportations autorisées de fuel-oils lourds, toutes destinées aux États-Unis, se sont chiffrées par 9,151,500 barils en 1973, alors qu'au cours de la même année les exportations autorisées de distillats moyens ont été de 3,948,560 barils et celles d'essence, de 2,509,842 barils.

La majeure partie des exportations de distillats moyens a été acheminée vers les États-Unis alors que la France en a reçu 363,071 barils. Des licences ont autorisé l'exportation d'essence vers les États-Unis, le Mexique et la France.

Toutes ces exportations de pétrole et de produits pétroliers doivent maintenant être autorisées par l'Office national de l'énergie. Une licence d'exportation n'est délivrée que lorsque la quantité qui doit être exportée est excédentaire aux besoins raisonnablement prévisibles du Canada et que le prix est juste et raisonnable par rapport à l'intérêt du public canadien.

Le Canada a décidé d'astreindre à des contrôles l'exportation de pétrole et de produits pétroliers en raison de la croissance rapide de la demande de pétrole canadien sur les marchés d'exportation et en vue d'assurer des réserves adéquates aux consommateurs canadiens. Le régime de licences obligatoires permet un contrôle constant des réserves de pétrole et de produits pétroliers au Canada par rapport aux besoins du pays et au surplus exporté.

Visite du premier ministre du Japon

Le premier ministre du Japon, M. Kakuei Tanaka, a accepté l'invitation du chef du Gouvernement canadien, M. P.-E. Trudeau, de visiter le Canada et est attendu à Ottawa le 23 septembre prochain. Le séjour de M. Tanaka se poursuivra jusqu'au 26 septembre.

M. Tanaka, dont c'est la première visite au Canada en qualité de chef du Gouvernement japonais, a déjà cependant eu l'occasion de visiter notre pays lorsqu'il était ministre. Cette rencontre des deux hommes d'État donnera lieu à des entretiens portant sur des sujets d'intérêt commun.